



# La Newsletter de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

Newsletter n°47 - septembre 2011

## Les actualités fédérales

### Conflit dans le Mouvement : mise au point

La CNFR prône l'unité mais organise en réalité chaque jour un peu plus la division. Après avoir dénoncé la convention liant la FNSMR et la CNFR ; après avoir refusé de transférer la gestion des adhésions des associations et des individus (à travers Gestanet) que la FNSMR a l'obligation légale et réglementaire de délivrer ; et alors même que la CNFR percevait 1/3 du montant des cotisations afin de coordonner pour le compte des deux structures la gestion des adhésions, la CNFR publie aujourd'hui, avec grande fierté, semble-t-il, une Ordonnance du Juge des référés du Tribunal de Grande Instance de Paris, interdisant à la FNSMR d'utiliser les données de GESTANET.

Bien entendu cette Ordonnance a été obtenue sur requête, sans débat contradictoire donc, et moyennant une argumentation fallacieuse. Telle est la voie de l'échange et du dialogue choisie une nouvelle fois par les dirigeants de la CNFR.

La CNFR nous a contraints, rappelons-le, à la mise en œuvre d'un nouveau schéma d'adhésion et à la création de GESTAFFIL, pour pouvoir répondre à nos obligations légales, alors que les cotisations de nos membres et de nos partenaires avaient financé le système GESTANET qui, aujourd'hui, ne nous sert plus.

Alors faut-il se laisser faire, accepter que cette ordonnance perdure, et ainsi laisser la CNFR mentir au Juge et à tous ?

Nous avons décidé qu'il était temps de mettre un terme au mensonge et nous avons donc, dans le cadre d'un référé, demandé au Juge de rétracter cette ordonnance afin que la vérité soit judiciairement rétablie et que cessent les manœuvres de division du Mouvement Rural.

La Présidente de la FNSMR  
Brigitte Linder

### Une nouvelle année sportive commence !

Le nouveau contexte induit par la rupture de dialogue entre la CNFR et la FNSMR fait naître quelques inquiétudes à l'aube de cette saison 2011/2012.

Ces questionnements sont légitimes et les administrateurs de la FNSMR ont pleinement conscience des conséquences que ces difficultés provoquent dans les départements et jusque dans les associations.

Mais le temps n'est plus aux tergiversations. Les contingences administratives liées à l'adhésion pour la nouvelle saison sont posées.

En mettant en place « Gestaffil », son dispositif de gestion des adhésions (voir ci-dessous), la FNSMR entre dans une nouvelle ère. Celle d'une plus grande autonomie et de sa capacité à faire valoir sa vision globale de l'animation en milieu rural et du sport en particulier au sein d'un

Mouvement Rural apaisé et constructif. Mais pour la FNSMR, convaincre vaut mieux que d'imposer. Elle souhaite ainsi faire partager cette vision au plus grand nombre d'associations en les rassemblant autour d'un projet commun, celui de l'intérêt de développer le sport et les activités de loisir pour tous en milieu rural, dans le respect des valeurs historiques du Mouvement et en complémentarité des autres fédérations sportives classiques.

La FNSMR reste en effet convaincue de la pertinence du Mouvement Rural (et en particulier des associations locales qui le composent), et de la nécessité de disposer d'une véritable fédération sportive qui porte la voix des territoires ruraux auprès de l'ensemble des décideurs et acteurs de ces mêmes territoires. Le sport loisir connaît un développement sans précédent ces dernières années, et le Mouvement Rural possède une formidable opportunité à saisir. La FNSMR se considère comme le bras armé de cette stratégie de développement.

De nombreuses rumeurs, « approximations », contre-vérités et autres pressions ont été savamment distillées ces dernières semaines auprès de certaines structures locales. Les instances dirigeantes de la FNSMR souhaitent faire savoir qu'elles ne s'inscriront pas dans ce dessein et qu'elles s'en tiendront aux faits qui ont été relatés en toute transparence dans plusieurs supports (Cf. Rural Sport N°34 à votre disposition version papier ou numérique- [fnsmr.org](http://fnsmr.org)). Elles tiennent également à rappeler leur attachement au principe fondamental que représente la liberté d'association. A ce stade, il est simplement utile d'effectuer quelques mises au point sur des sujets particulièrement importants :

- Assurance : la FNSMR a bien souscrit un contrat d'assurance auprès de Groupama S.A, comportant les mêmes délais de souscription, les mêmes garanties et les mêmes tarifs que la saison précédente ;
- Appellation « Foyer Rural » : la perte éventuelle de cette appellation (si adhésion unique à Gestaffil) ne s'applique pas aux structures qui ont été créées avant le 26/09/2003, (date de dépôt de la marque auprès de l'INPI). Autant dire que cela ne concerne que peu de monde...
- Agrément sport : La CNFR qui est intervenue auprès de la Ministre des Sports pour demander un transfert de l'agrément sport pour son propre compte, n'a pas obtenu de réponse favorable à ce jour ;
- Organisation des activités physiques et sportives : La CNFR a décidé d'organiser la pratique sportive en son sein, alors qu'elle ne le prévoit pas dans ses statuts.

## Agrément Sport des associations : du nouveau à l'horizon 2012 !

La note de synthèse publiée en juin 2011 par le Secrétariat Général du Gouvernement, dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale et notamment des missions des nouvelles DDI (Directions Départementales Interministérielles), précise (en page 8) : « Dans le domaine du Sport : l'agrément des associations sportives ne sera plus délivré par les DDSCS et sera remplacé, courant 2012, par une condition d'affiliation à une fédération sportive nationale agréée par l'Etat ».

Cette note vient confirmer, s'il en était besoin la position adoptée par la FNSMR depuis plusieurs années et rappelle l'importance pour le Mouvement Rural de compter en son sein sur une Fédération Sportive agréée.

Cette note intégrale est disponible au siège national.

## « Gestaffil » : le nouveau système d'adhésion au Mouvement, opérationnel

Comme prévu, le nouveau système de gestion des adhésions de la FNSMR est opérationnel depuis le 16 août dernier. Il s'agit d'un dispositif de gestion en ligne, moderne, simple et efficace qui permettra à toutes les associations du réseau, de continuer à adhérer à la Fédération Sportive du Mouvement Rural.

Chacun pourra disposer s'il le souhaite d'une licence/adhésion individuelle plastifiée à son nom, symbole de nos valeurs partagées, de solidarité de mutualisation et de respect et d'écoute des autres.

Les informations concernant le nouveau schéma d'adhésion sont disponibles auprès de votre CDSMR ou sur le site [www.fnsmr.org](http://www.fnsmr.org). Un certain nombre d'associations ont d'ores et déjà adhéré, ce qui a permis d'opérer les premiers réglages du logiciel.

Un manuel d'utilisation de Gestaffil est disponible en ligne sur le site Internet de la FNSMR [www.fnsmr.org](http://www.fnsmr.org) ou sur [www.gestaffil.org](http://www.gestaffil.org)

L'équipe du siège national de la FNSMR est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tel : 09.72.29.09.72

## La conférence FNSMR et l'accès à First Class supprimés !

L'ensemble des utilisateurs de FirstClass ont eu la désagréable surprise de constater la suppression de la conférence FNSMR. Dans cette même démarche, les salariés de la FNSMR ont vu leur compte de messagerie personnel brutalement supprimés le 5 septembre dernier ainsi que la boîte e-mail de la FNSMR. On peut s'étonner qu'une telle initiative portant sur un outil professionnel ait pu être prise, et ce sans avertissement préalable. Vous pouvez désormais joindre le siège à l'adresse suivante : [contact@fnsmr.org](mailto:contact@fnsmr.org)

Une autre façon d'échanger sur les thématiques sportives pourra vous être proposée dans les prochaines semaines.

## Assurance : signature d'un nouveau contrat avec Groupama

La CNFR ayant souhaité rompre le contrat d'assurance qui nous liait avec GROUPAMA S.A, un nouveau contrat bipartite vient donc d'être signé. Les garanties et les coûts demeurent identiques à l'ancien contrat qui nous liait à Groupama depuis une quarantaine d'années. Celui-ci sera également accompagné d'un accord de partenariat qui offrira une bonne visibilité aux cocontractants, et notamment sur les supports de communication au service de l'adhérent.

## Festival européen des Jeux Sportifs Traditionnels du 24 au 26 juin à Mauvezin

Les 24 et 25 juin derniers s'est tenu à Mauvezin dans le département du Gers, le festival Européen des Jeux Sportifs traditionnels. Organisé dans le cadre de l'assemblée générale de la Fédération Européenne des Jeux Sportifs Traditionnels (à laquelle la FNSMR est adhérente), ce rassemblement a réuni plusieurs centaines de participants dont de nombreux scolaires autour de jeux comme la quille de 8 au maillet, le palet vendéen, la boule bretonne, le palet gascon et autres jeux de plateau.

Le Mouvement Rural du Gers s'est fortement mobilisé pour l'organisation de ce grand rendez-vous qui contribue à renforcer le positionnement de la FNSMR sur un secteur en plein développement.

## Congrès des maires ruraux : la FNSMR sera présente

Le congrès annuel des Maires ruraux aura lieu les 8 et 9 octobre prochain près de Loudun dans la Vienne.

La FNSMR y sera présente pour faire la promotion du Mouvement et du sport en milieu rural avec notamment la présentation de quelques disciplines sportives comme le palet vendéen ou encore le Disc Golf.

Ce rendez-vous est particulièrement important notamment dans la perspective de la reconfiguration administrative des territoires annoncée pour les prochaines années. Les collectivités publiques et en particulier les communes rurales sont en effet des interlocuteurs incontournables du monde associatif.

## Coupe de Bois Sportive: le championnat de France 2010/2011 donne son verdict.

Le Championnat de France de tronçonneuse 2010/2011 vient de se terminer avec la dernière des quatre manches, qui s'est déroulée à Bain de Bretagne en Ile et Vilaine, les 13 et 14 août derniers, dans le cadre du grand rassemblement de danse country, le WEST COUNTRY. Plusieurs milliers de personnes ont pu ainsi découvrir l'activité dans une ambiance toujours festive et conviviale.

Cette épreuve a vu la confirmation de la domination de Yohan Caparros qui décroche du même coup le titre de champion de France chez les juniors. Jean Michel Petitqueux, bien que deuxième, conserve son titre chez les séniors. La saison qui arrive s'annonce passionnante. En effet, à partir de cette année, Y.Caparros intègre le championnat sénior. Pour la première fois, les deux meilleurs concurrents français seront donc au coude à coude dans la même catégorie. Petitqueux, détenteur du titre depuis de nombreuses années devra donner le meilleur de lui-même pour conserver sa couronne car les performances de Y. Caparros sont de niveau mondial.

A propos du Championnat du Monde, le rendez-vous est fixé en septembre 2012, en Biélorussie. Au regard du niveau atteint par les meilleurs français et sur la base des performances réalisées en 2010 en Croatie, la France affiche des ambitions élevées à l'aube de cette nouvelle saison.

Pour en savoir plus [coupedeboisportive.org](http://coupedeboisportive.org).

## Defestival : organisation de la 9ème édition !

Réunis sous la bannière de la tolérance, de l'échange et du respect, les personnes en situation de handicap et celles dites « valides », se sont une nouvelle fois donné rendez-vous les 16 et 17 septembre prochains, aux pieds de la Tour Eiffel à Paris, pour une grande fête contre l'indifférence. Cet événement majeur, dont l'objectif est de faire évoluer les représentations et le regard portés sur le handicap, offre un espace de rencontre et d'enrichissement réciproque dans un cadre festif où se mêlent activités physiques (rugby, pétéca, arts martiaux, trampoline, etc.), musiques et arts.

A cette occasion, la FNSMR, à l'instar de nombreuses fédérations sportives, culturelles, et humanitaires, s'associe à l'association CQFD (« Ceux Qui Font les Défis ») et animera deux espaces d'activités sur lesquels les festivaliers pourront s'essayer à la pratique du Disc-Golf et des jeux sportifs traditionnels.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web du Defestival : <http://www.defestival.org/>

## Journées « Sentez-vous sport, santé vous bien »

Les 10 et 11 septembre prochain, le second rendez-vous « Sport, Santé, Bien-être » aura lieu dans toute la France. A l'initiative du Ministère des Sports, du Comité national olympique et sportif français et de l'Association des Maires de France, cette opération est organisée en collaboration avec l'ensemble du mouvement sportif et le soutien du Centre national de développement du sport (CNDS).

Ce rendez-vous annuel a pour vocation d'inciter la population française à pratiquer davantage d'activité physique, et ce, de manière régulière.

Au sein de notre fédération, de nombreux Comités ont une fois encore répondu présents à cette initiative et prendront même en charge, pour certains, la coordination de l'évènement au niveau local.

L'occasion de présenter l'ensemble des actions proposées par nos structures et faire découvrir des pratiques sportives originales comme le disc golf ou les jeux traditionnels, et d'affirmer l'implication de la FNSMR dans le domaine du sport santé.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web de l'évènement : <http://www.sentezvous-sport.fr/>

## Un tournoi «multigolfs» à Olhain (Pas de Calais)

Le Pas de Calais n'est décidément pas en manque d'idée et d'initiative.

ODGC (Olhain Disc Golf Club), le dynamique club de disc golf du Pas de Calais et le CDSMR 62 organisent un tournoi original axé sur la pratique de trois disciplines golfigues (disc golf, golf et golf archery) le 9 octobre prochain à Olhain, sur le lieu même des championnats d'Europe de 2010. Un repas sera d'ailleurs organisé pour rassembler toute l'équipe du CDSMR 62 qui avait organisé de main de maître, ce qui reste le plus grand évènement français de la discipline jusqu'à aujourd'hui.

Cette journée dédiée aux disciplines golfigues est accessible gratuitement à tout public.

Pour tout renseignement, veuillez contacter : le Parc d'Olhain (03.21.27.91.79), le CDSMR (06.83.01.48.92), l'ODGC (06.16.92.47.37).

## Disc golf : un champion du monde fait ses premiers pas.

A la fin du mois d'août, le club de Handball de Dunkerque (USDK Handball) qui évolue au meilleur niveau national est venu s'initier au Disc Golf à Olhain. Une initiation encadrée par la dynamique équipe des animateurs du CDSMR 62. Parmi les « stagiaires », Sébastien Bosquet, membre de l'équipe de France des « Experts » Champions du Monde 2011 c'est ainsi essayé à cette discipline qui connaît un essor sans précédent dans l'hexagone et en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais. Les participants ont été enchantés de leur expérience et ont promis de revenir ! Les photos sont consultables sur le site Facebook du CDSMR 62.

## Disc golf : Création d'un nouveau parcours permanent dans le Pas de Calais

Le Disc Golf se porte bien dans le Nord-Pas-de-Calais, puisque le nombre de parcours permanent s'élève aujourd'hui à 4. Le Foyer Rural d'Hearinghem, sous la houlette de son Président, Francis Leveques, vient en effet d'inaugurer son propre parcours ; celui-ci a la particularité d'être géré, pour la première fois, par une association. Francis Lévêque, Président du Foyer Rural local est particulièrement satisfait du travail réalisé en collaboration avec la mairie, le Comité Régional du Sport en Milieu Rural et le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais.

Ce dernier aide le CRSMR 59/62 à développer les parcours via notamment un plan d'équipement régional pluriannuel. N'en déplaise aux cassandres, ce travail s'inscrit dans la continuité des différentes initiatives impulsées ces dernières années, et notamment l'organisation l'an passé des championnats d'Europe de Disc Golf. Une action compétitive promotionnelle qui permet par la suite de travailler sur le développement et le loisir.

Longue vie donc au parcours d'Heuringhem et félicitations à ces initiateurs !

Pour tout savoir consulter : foyeruralheuringhem@yahoo.fr

## MOLKKY : une discipline qui a « le vent en poupe »

Le « Mölkky » est un jeu d'adresse finlandais dont l'objectif est de marquer exactement 50 points en renversant des quilles numérotées de 1 à 12.

Le joueur lance le mölkky (le bâton « neutre », non numéroté) vers les quilles numérotées rassemblées à 3 ou 4 mètres. Si une seule quille tombe, on comptabilise le chiffre inscrit sur la quille. Si plusieurs quilles tombent, on comptabilise le nombre de quilles tombées sans tenir compte des chiffres inscrits sur celles-ci. Les quilles tombées sont ensuite relevées là où elles se trouvent. Ainsi la configuration de l'aire de jeu évolue sans cesse. Ce jeu tient de la pétanque par le jet, du bowling par la recherche du renversement, du billard par la stratégie de choix des points et des interdits et des fléchettes pour le compte final.

Un jeu qui connaît un succès particulièrement remarquable notamment dans les centres de loisirs et les associations.

## Expositions Sport Santé et financement CNDS

Nous vous rappelons que les expositions « Sport et Santé » sont désormais disponibles (en format numérique) à la « vente » à tarif privilégié pour les structures adhérentes du Mouvement Rural. Nous invitons vivement les structures souhaitant les acquérir à déposer un dossier auprès du CNDS incluant le financement de l'achat et de l'impression de ces dernières.

En effet, des lignes budgétaires spécifiques pour les projets ayant trait à la prévention de la santé des sportifs et au handicap existent, il serait donc dommage de ne pas en profiter !

Par ailleurs, notez que l'exposition itinérante « Sport et Handicap » sera disponible très prochainement, venant ainsi compléter les outils de prévention créés par les commissions « sport santé bien-être » et « sport et handicap ».

## Le CDSMR de la Marne relancé

Il y a quelques années, les Foyers et associations de la Marne ont rencontré des difficultés qui ont contraint la Fédération Départementale et le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural à mettre fin à leur activité.

Nous sommes particulièrement heureux de vous informer que la dynamique Foyers Ruraux et sport en milieu rural renaît dans ce département. Le tout nouveau Comité de Développement et du Sport en Milieu Rural de la Marne (CDSMR 51), présidé par Karim Mahihenni, entend en effet fédérer ce formidable potentiel qui, à une certaine époque, comptait plusieurs milliers d'adhérents. A noter qu'à l'aube de cette nouvelle saison, d'autres Comités du Sport en Milieu Rural sont en passe de voir le jour.

## La Marche Nordique se développe

La Marche Nordique, c'est plus que de la randonnée !

Cette discipline sportive venue des pays scandinaves connaît un développement particulièrement remarquable en France depuis quelques années. Le principe est celui de la randonnée pédestre mais les marcheurs sont munis de bâtons et la progression répond à une technique particulière qui sollicite en douceur l'ensemble des muscles et articulations du corps humain. Des exercices d'assouplissement et d'échauffement complètent la pratique.

La discipline se développe déjà depuis plusieurs années notamment au sein de la Fédération Française d'Athlétisme qui a inscrit la pratique dans les programmes de leurs coachs. Mais la méthode utilisée par la FFA diffère de celle prônée par la Fédération Internationale (International Nordic Walking Association INWA) basée en Finlande et présente dans plus de 50 pays. Cette mouvance pourrait tout à fait trouver sa place au sein d'une fédération multisports comme la FNSMR, dans une approche orientée « sport pour tous ».

## Raid de la Gemme en Gironde

Le 17 septembre prochain, le Foyer Rural d'Uzeste en Gironde, sous la houlette de son Président Jean Charles Domec, organise la 10ème édition de ce Raid multisports (trail, canoë et VTT) convivial, festif et déguisé qui a pour cadre la forêt des landes girondines, le château de CAZENEUVE, le ciron et le charmant village d'UZESTE (33).

<http://raidelagemme.monsite-orange.fr>

## Journée Handisports et Culture dans le Nord

Le 18 septembre prochain, l'association Warhem Volley-Ball Badminton de Bernard Brulin, qui s'illustre régulièrement lors des critères nationaux, organise une journée Sport handicap et culture le 18 septembre prochain. Le CDSMR du Nord est bien évidemment partenaire de cette belle initiative destinée à porter un autre regard sur le handicap.

Renseignements, M BRULIN Bernard : 03.28.62.03.27 ou 06.87.28.83.70 ou [brulinb@wanadoo.fr](mailto:brulinb@wanadoo.fr)

## En bref dans le Mouvement...

Disc-Golf : le DVD retraçant les moments forts des championnats d'Europe de Disc Golf (Oihain 2010) est en vente au siège de la FNSMR. Le bulletin de commande est disponible sur le site [fnsmr.org](http://fnsmr.org).

Réunions des instances dirigeantes :

-Comité Directeur : 24 septembre 2011

-Assemblée Générale : 14 avril 2012 à Paris

## L'assurance en question

Les questions ayant trait à l'assurance sont à la fois nombreuses et récurrentes. Le contrat national que la FNSMR a souscrit auprès de Groupama S.A couvre un grand nombre d'activités socio-culturelles et sportives. Pour connaître l'ensemble des garanties contenues dans ce contrat, vous pouvez consulter le « guide des assurances » sur le site internet de la FNSMR : [fnsmr.org](http://fnsmr.org)  
Nous vous proposons ci-dessous de poursuivre la rubrique intitulée « l'assurance en questions » destinée à passer en revue les questions qui se posent le plus souvent dans notre réseau associatif.

**QUESTION N° 1 : Une utilisation par une structure locale (foyer ou association) ou intermédiaire (Régionale ou Départementale) de locaux mis à disposition par les collectivités territoriales du lundi au vendredi et durant plus de trois semaines consécutives est-elle couverte par le contrat national pour les risques locatifs ?**

La garantie du contrat national couvre en effet l'occupation temporaire de locaux n'excédant pas 21 jours consécutifs (week-end inclus).

**QUESTION N° 2 : Le contrat national couvre-t-il de la même façon les structures locales et les structures intermédiaires (Régionales ou départementales) et ce alors que les risques encourus ne sont pas les mêmes ?**

Toutes les structures adhérentes à la FNSMR, sont couvertes de la même façon, en Responsabilité Civile. Elles le sont en tant qu'organisatrices de manifestations, dans le cadre des activités proposées par le réseau, dans le respect de leurs statuts associatifs (particulièrement de l'objet). En effet, ce contrat a été spécialement étudié pour couvrir l'ensemble des besoins d'assurances de base et ce, quelle que soit la taille de la structure, les plafonds de garanties étant suffisants (sauf cas particulier).

**QUESTION N° 3 : Comment sont couverts les biens d'une association ou d'un foyer ?**

Les biens personnels des structures (immobiliers ou mobiliers) ne sont pas couverts dans le cadre du contrat national GROUPAMA Responsabilité Civile.

Les GROUPAMA Régionaux peuvent intervenir en complément de notre contrat pour assurer ce type de risque en fonction des biens possédés.

**QUESTION 4: Comment sont couverts les individus non adhérents lors de manifestations organisées par les structures adhérentes ?**

La Responsabilité Civile des structures adhérentes au Mouvement Rural est garantie en tant qu'organisateur d'activités (sous réserves des exclusions du contrat) à l'égard d'autrui, des adhérents et des bénévoles non adhérents titulaires d'une garantie temporaire (contenue dans la carte d'adhésion temporaire, valable 48 h).

## Cas concrets

### ***Claquage au mollet lors d'une partie de Tennis de Table***

Ce claquage au mollet d'une adhérente a dans un premier temps nécessité un arrêt de 4 jours non couvert par notre contrat (franchise de 8 jours en incapacité) mais a ensuite fait l'objet d'une prolongation de 14 jours ouvrant droit à indemnisation.

En plus des frais de soins, il était nécessaire dans cette affaire, la victime ayant une activité professionnelle, de transmettre outre les bordereaux de sécurité sociale et de complémentaires le montant des compléments de salaires pour lesquels nous serions amenés à intervenir.

### ***Chute lors d'une randonnée pédestre : remboursement de frais de transport en ambulance***

Une adhérente fait une chute lors d'une randonnée et malgré l'aide de participants ne peut se relever du contrebas dans lequel elle était tombée souffrant trop de sa jambe.

En sus des frais médicaux qui seront pris en charge pour la part non couverte par le régime de base et éventuellement la complémentaire, il faut aussi savoir qu'en l'occurrence, sont pris aussi en charges par le contrat au titre des frais de recherche les frais de transport du lieu de l'accident jusqu'au point le plus proche desservi par un moyen de transport.

